



APPROUVÉ
PROCÈS- VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
LE 15 JUILLET 2007
PLAGE DU LAC BATAILLE

Enregistrement à 9 h 30

Présence du C.A. : Raymond Guenette (Président); David Hodgkin (Trésorier); Jean Fournier, Chris Hemmingway, Constance Hudak, Mark Mongeon, Odette Surch, Laurent Roy, Don Stanley et Paul Strigner en tant que représentants des lacs.

Excusée : Thérèse Lauzon (Secrétaire)

Invité : Patrick Fredette (Coordonnateur et biologiste, Fédération des lacs de Val-des-Monts)

La liste des présences contenait 80 signatures (incluant 14 couples, 3 non-membres and 1 invité) dont 62 avaient droit de vote.

Le procès-verbal est présenté selon l'ordre du jour plutôt que l'ordre chronologique.

Constance Hudak ouvre la réunion à 10 h. On observe une minute de silence pour Alban Garon, membre du conseil et estimé collègue et son épouse Raymonde.

1.0 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Raymond Guenette informe l'assemblée que France Joncas agira comme secrétaire de l'assemblée étant donné que Thérèse Lauzon ne peut être présente. Le président remarque que Patrick Fredette de la Fédération des Lacs de Val-des-Monts (FLVDM) présentera des renseignements sur les cyanobactéries (algues bleues) et pour cette raison, le point de l'ordre du jour sur la mise à jour de la qualité de l'eau suivra immédiatement le rapport du président. Il mentionne aussi que Laurent Roy présidera les élections prévues à l'ordre du jour. Ensuite, Raymond présente les membres du Conseil présents à l'assemblée.

PROPOSÉ PAR: *Larry Surch*
APPUYÉ PAR: *Kim Courtney*

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2.0 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2.1 AGA du 16 juillet 2006

France Joncas souligne une erreur de traduction et de typographie dans la version française : le mot « modifié » a été omis dans la proposition sur l'item 2.2, « Procès verbal de l'assemblée générale spéciale du 2 octobre 2005 ».

- ❑ **PROPOSÉ PAR:** *Kim Courtney*
APPUYÉ PAR: *Larry Surch*

QUE la version anglaise du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale du 16 juillet 2006 soit approuvée telle que présentée et que la version française soit approuvée telle qu'amendée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.0 RAPPORT DU PRÉSIDENT

3.1 Bulletin de l'Association

Raymond Guenette mentionne que le bulletin a été envoyé le mois dernier à tous les propriétaires et que des copies sont disponibles pour les membres qui n'en n'ont pas reçu. Il remarque qu'il y a 495 propriétaires dont 44 p. 100 sont membres de l'Association. Il encourage les membres présents à inviter les propriétaires de leur entourage à devenir membres.

Le Président rapporte que les membres suivants du Conseil ont démissionné au cours de l'année soit pour des raisons personnelles, de santé ou reliées à leur travail : Kim Courtney, Johanne Désormeaux, Louise Lemieux et Jean Fournier.

Odette Surch présente un aperçu du rôle des membres du conseil tout en soulignant qu'un document est disponible sur la table d'accueil. Elle précise que les membres de l'Association n'ont pas besoin de siéger sur le Conseil pour se porter volontaires pour travailler au sein des comités et que de telles initiatives seraient des plus bienvenues. Elle mentionne aussi que le comité des propriétés a été mandaté il y a trois ans pour dresser un inventaire total des propriétés de l'Association, incluant les droits de passage, et qu'il y a un grand besoin de bénévoles pour permettre de compléter ce travail.

Raymond Guenette informe l'Assemblée que le Conseil recommande de déplacer à l'avenir la réunion de l'Assemblée du 3^{ième} dimanche de juillet au 2^{ième} dimanche d'août en raison des conditions météorologiques.

- ❑ **PROPOSÉ PAR :** *Constance Hudak*
APPUYÉ PAR : *Kim Courtney*

QUE la date de la réunion annuelle de l'Assemblée 2008 soit reportée au deuxième dimanche d'août.

Une discussion s'ensuivit :

On demande le vote : Pour : 12; Contre : 37

LA PROPOSITION EST REJETÉE

- ☐ PROPOSÉ PAR : *Constance Hudak***
APPUYÉ PAR : *Kim Courtney*

QUE l'Association ne reporte pas la réunion de 2008 de l'Assemblée Générale et qu'en cas de pluie, la réunion soit tenue à l'intérieur de la bibliothèque ou à l'aréna de Perkins.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.2 Mise à jour sur le dossier du Grand Pic

Raymond Guenette rapporte que le regretté Alban Garon était responsable de ce dossier. Il fait remarquer que plusieurs dates de comparution en cour avaient été arrêtées mais qu'elles ont dû être reportées à cause de l'autre parti; la prochaine date prévue est en septembre.

4.0 RAPPORT DU TRÉSORIER

4.1 États financiers 2006

4.2 Prévisions budgétaires pour 2007

David Hodgkin rapporte que tous les membres en règle en 2006 ont reçu les rapports financiers par courrier. Il rapporte aussi, qu'à ce jour, l'Association compte 170 membres en règle, ce qui est en dessous du 250 qui était l'objectif de l'Association pour 2007.

Le Trésorier passe en revue l'état financier. Il remarque que le manque d'adhésion par rapport à l'objectif, crée un manque à gagner de 1 200 \$ dans le budget de 2006. Il rapporte que l'ensemencement des différents lacs s'est fait proportionnellement au nombre d'adhésion et que dans les cas de dons faits spécifiquement pour l'ensemencement, ils ont été consacrés aux lacs des donateurs. Le trésorier passe alors en revue le budget projeté pour l'année en cours, soulignant l'augmentation marquée des coûts des tests de la qualité de l'eau causée par l'augmentation des frais de laboratoire.

- ☐ PROPOSÉ PAR : *Laurent Roy***
APPUYÉ PAR : *Constance Hudak*

QUE le budget de revenus et dépenses de l'Association pour 2006 et que les projections budgétaires de revenus et dépenses de l'Association pour 2007 soient approuvés tels que présentés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.0 LE PLAN D'ACTION DE L'ASSOCIATION

5.1 Comité de l'environnement

Chris Hemmingway, le Président du Comité, mentionne que la présentation de Patrick Fredette couvrirait les différentes tâches du Comité. D'autres projets incluent l'amélioration de la santé de nos lacs, une analyse des coûts et bénéfices de l'ensemencement (faisant remarquer que France Joncas a préparé un rapport en 2004 que l'on peut consulter sur le site web de l'Association), l'obtention de conseil d'ingénieurs forestiers sur le statut de nos boisés, l'évaluation de la qualité de l'eau, la plantation d'arbres et l'échange d'informations avec les autres associations de lacs de Val-de-Monts. Il fait remarquer que ce Comité a besoin de volontaires.

6.0 RAPPORTS DES REPRÉSENTANTS DES LACS

6.1 Lac Rhéaume

Mark Mongeon souligne que des affiches « *A vos propres risques* » ont été installées sur les routes privées des lacs Barrière et Rhéaume Nord, de même que des affiches « *Défense de stationner* » au ponceau du chemin Blackburn. Également des affiches « *Défense de camper et de faire des feux* » ont été installées sur deux îles du lac Rhéaume et des affiches analogues ont été préparées pour être installées sur les îles du lac Bataille. Une affiche « *A vos propres risques* » a aussi été installée à la plage du lac Bataille.

En tant que président du Comité des activités sociales Marc Mongeon rapporte qu'il a reçu plusieurs demandes pour des activités pour les jeunes telles que des compétitions de natation, de canot et de pêche. Il a souligné qu'il est prêt à donner suite à certaines de ces suggestions mais que pour ce faire, il aurait besoin de l'aide de volontaires.

6.1 Lac Barnes

Paul Strigner rapporte que les propriétaires du lac Barnes appuyaient le travail de l'Association, notamment l'ensemencement des lacs, les programmes d'entretien des routes et l'évaluation de la qualité de l'eau, bien que dans ce cas, il a des réserves sur la méthodologie utilisée.

Les propriétaires sur le chemin Barrière aimeraient obtenir des clarifications sur les droits de propriété de cette même route. Il semble qu'il y ait trois propriétaires, l'Association en étant un. De plus, il semble qu'une section de cette route a été construite sur une propriété privée plutôt que sur la route désignée.

7.0 MISE À JOUR SUR LA QUALITÉ DE L'EAU

7.1 Résultats des tests de 2007

David Hodgkin mentionne que l'évaluation de la qualité de l'eau de la plupart des lacs s'est faite après la fonte des glaces en utilisant le « protocole de Reynolds » (des renseignements sur le protocole et l'équipement sont disponibles à la table d'accueil). Il fait remarquer que tous

niveaux de e-coli sont impropres à la consommation, bien que dans des cas de faibles niveaux, l'eau peut être bouillie. David mentionne aussi que l'eau est sécuritaire pour la natation, étant donné que l'eau se situe dans la classe « récréative A, i.e. $\leq 100 \mu\text{g} / \text{L}$ ». On fait remarquer que les lacs du Domaine sont considérés être dans la phase « oligotrophique » d'évolution.

Un rapport sur les résultats pour chaque lac et pour les cinq dernières années est disponible et peut être acheminé par courriel à ceux qui en font la demande en signant la feuille disposée à cet effet sur la table d'accueil.

Un membre demande si la municipalité a vérifié le système d'évacuation des eaux grises dans le cadre de son programme d'installations sceptiques. Patrick Fredette répond que non mais fait remarquer que, selon la loi, toutes les eaux grises doivent être évacuées dans un système septique ou un réservoir scellé.

L'assemblée remercie sincèrement David Hodgkin pour sa contribution au programme d'évaluation de la qualité des eaux.

7.2 Patrick Fredette, Fédération des lacs de Val-des-Monts (FLVDM)

Patrick Fredette, un biologiste travaillant sous contrat avec la FLVDM remercie l'Association de l'invitation. Il remarque que la Fédération comprend maintenant 23 associations représentant 35 lacs. Il remercie aussi David Hodgkin pour ses efforts dans l'évaluation de l'eau ainsi que son implication avec la FLVDM.

7.2.1 Programme d'évaluation de la qualité de l'eau

Patrick Fredette mentionne que le programme d'évaluation de l'eau en cours a pour but de déterminer le processus de vieillissement des lacs. Le protocole Reynolds permet de vérifier la transparence de l'eau et de cueillir des échantillons d'eau qui sont ensuite analysés pour déterminer les niveaux d'oxygène et de phosphore. Le test est habituellement réalisé au printemps immédiatement après la fonte des glaces, lorsque le lac se « retourne » et lorsque les niveaux de phosphore sont les plus élevés et que l'eau du lac n'est pas stratifiée (le retournement d'un lac réfère au processus selon lequel l'eau du fond du lac remonte vers la surface puis retourne vers le fond; ce processus se produit immédiatement après la fonte des glaces). Les résultats varient d'une année à l'autre. Des résultats sur 10 ans fournissent des données relativement stables sur la santé d'un lac, bien que les données sur 5 ans dont dispose l'Association fournissent des indices utiles. Il insiste sur l'importance de continuer les tests et fait remarquer que le protocole de Reynolds est simple et rentable.

7.2.2 Nouvelles de la Municipalité

Patrick Fredette mentionne que la Municipalité interdit l'utilisation de tout pesticide et fertilisant qui contribuent de façon majeure à augmenter le phosphore. Les produits de nettoyage courants tels que le savon à vaisselle, les shampoings etc. s'infiltreraient éventuellement dans le lac à partir des installations septiques. Les résidents et les villégiateurs sont encouragés à se procurer des produits plus écologiques. Certains magasins dans l'Outaouais vendent de tels produits.

La Municipalité et la MRC des Collines ont reçu une subvention de 70 000 \$ du Ministère des Ressources Naturelles du Canada pour mener un projet de deux ans afin de déterminer le niveau de développement / capacité d'accueil des lacs et de dresser une carte de la trajectoire de l'écoulement des eaux dans le secteur.

Conjointement avec la Municipalité, le Lac St-Pierre mène un projet porte-à-porte sur la régénérescence des rives du lac. La première partie consiste à rendre visite aux propriétaires pour examiner leurs rives et offrir des conseils. La deuxième partie consiste en une proposition professionnelle d'aménagement paysager. Les participants défraient 40 p. 100 des coûts, et la Municipalité, grâce à la subvention obtenue, couvre les autres frais.

7.2.3 Les cyanobactéries (Algues bleus)

Les cyanobactéries sont des organismes présents de façon naturelle dans les lacs. On les trouve dans à peu près tous les habitats que ce soit les océans, les eaux douces, les sols. Elles sont considérées parmi les organismes les plus anciens. Il s'agit aussi d'un type d'algues qui se photo synthétisent. Les lacs qui sont dans leur phase eutrophique (dernier stade de la vie d'un lac) sont plus susceptibles d'avoir des résurgences. L'augmentation est causée par des niveaux élevés de phosphore qui eux, sont à leur tour causés par l'abondance de substances nutritives. Des eaux stagnantes et des températures élevées peuvent favoriser des pointes de niveaux de phosphore favorisant le développement des algues et la diminution du niveau d'oxygène. Une fois que l'algue a fleuri, l'eau devient extrêmement toxique pour les plantes aquatiques, les poissons et les humains. Les propriétaires doivent alors éviter de nager, de se baigner ou de boire l'eau du lac même si elle a bouilli (car la bactérie devient encore plus toxique). Les symptômes causés par les cyanobactéries sont difficiles à identifier étant donné leur simplicité et le fait qu'ils peuvent inclure des maux de gorge, des nausées, la diarrhée, des irritations de la peau. Sans traitement, la bactérie peut endommager le foie et le système nerveux.

L'algue elle-même est très verte, dense et comparable en consistance à une crème de brocolis. La fermeture des lacs dure de quatre à six semaines bien que certaines résurgences peuvent se prolonger jusqu'aux mois d'hiver. Les poissons affectés peuvent être mangés. Il y a, en ce moment, onze cas d'efflorescence dans la province de Québec entraînant la fermeture de plusieurs lacs par le Ministère de la Santé.

L'observation d'efflorescence d'algues bleues peut être signalée aux autorités locales de la Santé bien que l'on puisse être invité à envoyer par courriel des photographies de ces proliférations. Le cas échéant, des inspecteurs seront dépêchés.

Patrick Fredette fait remarquer que les lacs dans Val-des-Monts sont considérés à faible risque et que des proliférations de la cyanobactérie peuvent encore être évitées. (Un niveau de 10 µg / L de phosphore est considéré à faible risque; la plupart des lacs du domaine ont un niveau moyen de 12 µg / L de phosphore.)

7.2.4 Questions et réponses

Paul Strigner se dit en désaccord avec le protocole de Reynolds. Il explique que Don Stanley et lui ont réalisé les tests de phosphore en deux jours différents sur le Lac Barnes au printemps dernier et que les résultats étaient très différents. De telles variations empêchent de dégager des tendances à savoir si le niveau de phosphore augmente ou baisse.

Patrick Fredette répond que le test fournit un (instantané) d'une journée donnée et que les résultats peuvent varier d'une journée à l'autre. Les conditions météorologiques peuvent affecter les résultats, par exemple : des pluies abondantes au printemps lorsque la glace fond ont un effet négatif sur la transparence de l'eau et le niveau de phosphore. Un manque de constance dans les collectes produit des résultats inconsistants. Monsieur Fredette fait remarquer cependant que la technique de collecte de M. Hodgkin est systématique et très constante d'une année à l'autre.

France Joncas demande si les conditions météorologiques entourant la fonte des glaces sont prises en considération. M. Fredette répond que oui, puisque des coefficients pour la météo font partie de la base de données des tests. France poursuit en demandant si le compost de jardin est aussi interdit que les fertilisants. Il répond que le compost contient du nitrogène qui contribue au phosphore, cependant le compost est un composé naturel qui se décompose plus facilement que les fertilisants chimiques.

8.0 RECOMMANDATIONS DE L'ASSEMBLÉE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aucune recommandation n'a été soumise par l'Assemblée. Les membres profitent de l'occasion pour remercier les membres du Conseil pour le bon travail qu'ils ont accompli durant l'année.

9.0 ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Raymond Guenette remercie pour leurs efforts les membres sortants du Conseil et les démissionnaires. Des remerciements spéciaux vont à Odette Surch et à Constance Hudak pour leurs efforts extraordinaires et leur appui au cours de l'année. Le Président remercie aussi France Joncas qui a redoré le site web de l'Association ainsi que Paul Pothier pour son travail d'aménagement de la plage pour cette réunion. Il présente Laurent Roy qui présidera les élections. Ce dernier précise que les élections se feront selon les directives du *Code Morin*, version simplifiée.

Président (mandat de deux ans)

- *Raymond Guenette* est proposé par **Odette Surch** et appuyé par **Paul Wilson**.
- **Élu par acclamation.**

Vice-Président (mandat d'un an)

- *Kim Courtney* est proposée par **Raymond Guenette** et appuyée par **Larry Surch**.
- **Élue par acclamation.**

Secrétaire (mandat de deux ans)

- *Joseph De Koninck* est proposé par **Odette Surch** et appuyé par **Irma Bigras**.
- **Élu par acclamation.**

Représentants du Lac Bataille (Trois postes)

- *Thérèse Lauzon* est proposée par **Odette Surch** et appuyée par **Raymond Guenette** pour un mandat de deux ans.
- *Mario Boucher* est proposé par **Raymond Carisse** et appuyé par **Mark Mongeon** pour un mandat de deux ans.
- *Normand Cadieux* est proposé par **Odette Surch** et appuyé par **Paul Wilson** pour un mandat d'un an.

Tous les représentants du Lac Bataille sont élus par ACCLAMATION.

Représentants du Lac Rhéaume (Quatre postes)

- *Emile Zidichouski* est proposé par **Larry Surch** et appuyé par **Jim Dale** pour un mandat de deux ans.
- *Richard Murphy* est proposé par **Lynn Legault** et appuyé par **Paul Wilson** pour un mandat de deux ans.
- *Tony Bernard* est proposé par **Thérèse Murphy** et appuyé par **Paul Wilson** pour un mandat de deux ans.
- *Mark Mongeon* est proposé par **Raymond Guenette** et appuyé par **Raymond Carisse** pour un mandat de deux ans.
- *Laurent Roy* est proposé par **Odette Surch** et appuyé par **France Joncas** pour un mandat de deux ans. Cette nomination a été refusée par le candidat.

Touts les autres candidats du Lac Rhéaume sont élus par ACCLAMATION.

Représentant du Lac Barnes (Mandat de deux ans)

- *Donald Stanley* est proposé par **Paul Strigner** et appuyé par **Donna Bond**.
- **Élu par acclamation.**

Représentant du Lac Épinette (Mandat de deux ans)

- *Greg Hill* est proposé par **David Hodgkin** et appuyé par **Lynn Legault**.
- **Élu par acclamation.**

Représentant du Lac Louise (Mandat de deux ans)

- *Claire Trépanier* est proposée par **Raymond Guenette** et appuyée par **Odette Surch**.
- **Élue par acclamation.**

Les lacs suivants n'ont toujours pas de représentants : Chevreuil, Corrigan and Maskinongé.

10.0 AUTRES AFFAIRES

N'ayant d'autre sujet à discuter, la réunion de l'Assemblée générale fut levée à 12 h 20.

Respectueusement soumis,

France Joncas
Secrétaire intérimaire

Raymond Guenette
Président

Traduit de l'anglais par Joseph De Koninck et Marie-Claire Patry